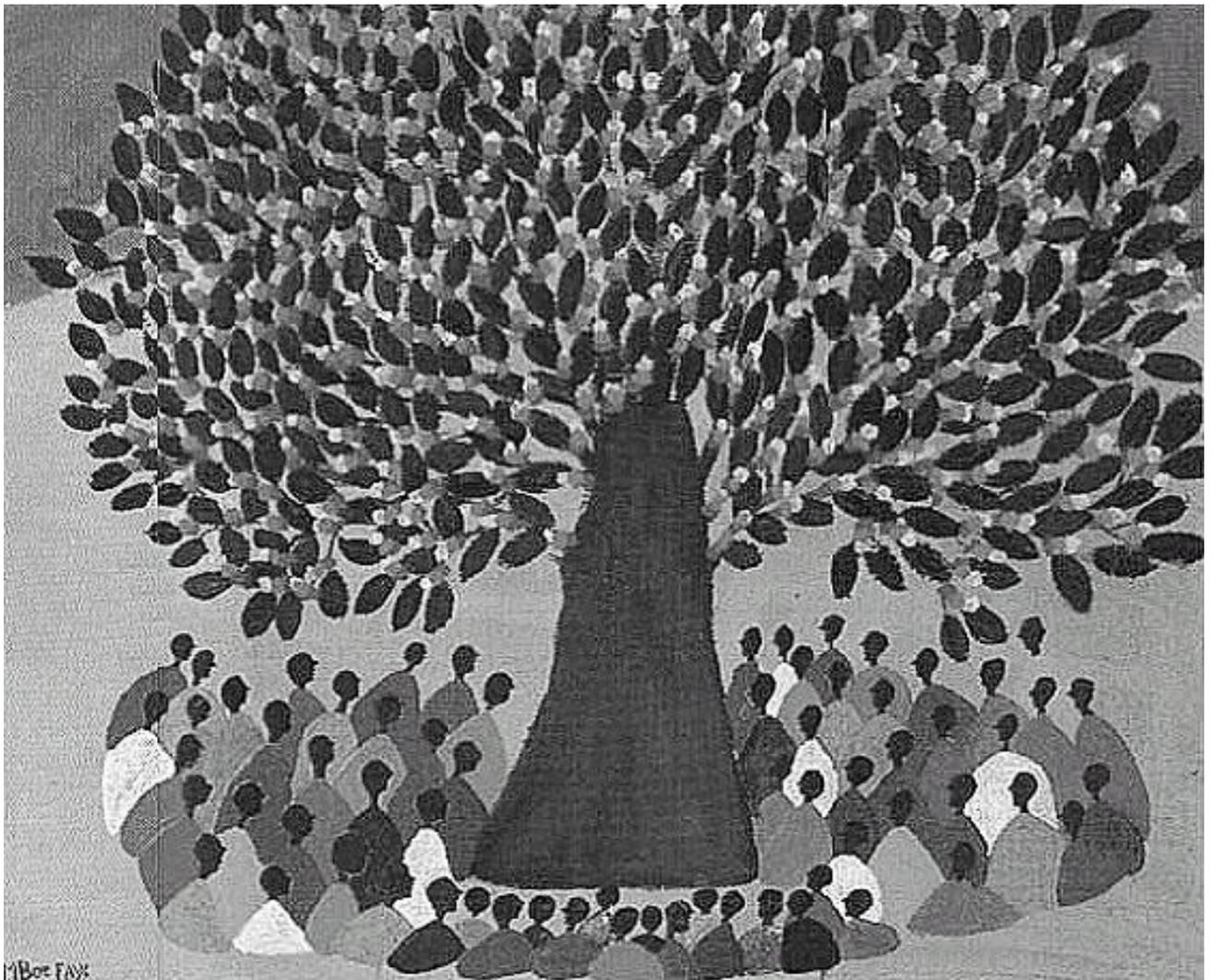


**AGRO-SANS-FRONTIERE SUISSE**

**FILIERE DE LA POMME DE TERRE :  
BILAN, ATTENTES ET PERSPECTIVES DANS LA REGION DE  
KAOLACK (SENEGAL)**

Silvio GUINDANI  
Avec la collaboration de  
Michelle BOHIN et Jacques AUDERSET

Novembre-décembre 2019



L'Arbre à palabres. Source : M'bor Faye (1900-1984) Sénégal

## INTRODUCTION

Le projet de développement de la filière Pommes de terre au Sénégal mené par agro-sans-frontière Suisse (ASF-CH) et son partenaire Caritas Kaolack concerne une quarantaine de périmètres maraîchers situés dans quatre zones géographiques. Soit les régions actuelles de Bicole, Djilor, Sokone/Toubacouta et Secagro dans le Sine Saloum. Le projet bénéficie à quelque 1000 femmes et autant de familles.

Dans la zone de Sokone/Toubacouta, Caritas développe un projet de sécurité alimentaire avec l'ONG autrichienne HorizonT3000. Ce projet, intitulé Resecal, a pour but de renforcer les capacités techniques et organisationnelles des collectivités et des populations. Il a été aussi important de connaître Resecal et de partager leur méthode, leurs acquis et les résultats obtenus. Les comités de pilotage et de gestion mis en place dans les villages et les communautés constituent un enseignement important pour le projet agro-sans-frontière Suisse.

L'objectif de cette étude est de faire un premier bilan de l'action d'ASF-CH dans les périmètres des zones concernées, de connaître les attentes des agricultrices et des femmes relais ainsi que d'esquisser les perspectives afin d'obtenir des meilleurs résultats et de contribuer à apporter des revenus intéressants aux familles rurales.

Le questionnaire se subdivise en deux parties ; une destinée aux femmes-relais et la deuxième aux agricultrices. Ces deux enquêtes séparées mais complémentaires ont permis de mieux comprendre les comportements, les besoins et les attentes des femmes, de mieux communiquer avec elles et de cibler la formation. Pour les femmes-relais qui se chargent de la formation des agricultrices l'accent a été mis surtout sur leur rôle et leur motivation à faire partie de cette catégorie. Ces femmes sont, par ailleurs, elles-mêmes agricultrices.

Des entretiens en profondeur auprès de collaborateurs de Caritas ont permis d'avoir une vision plus globale de la zone d'étude et de cerner les aspects socio-économiques et culturels de l'engagement des femmes. Ces informations ont contribué à appréhender le contexte local (institutionnel, politico-économique et culturel), la gestion des groupements, la place de la femme dans la société et l'évolution de celle-ci en général.

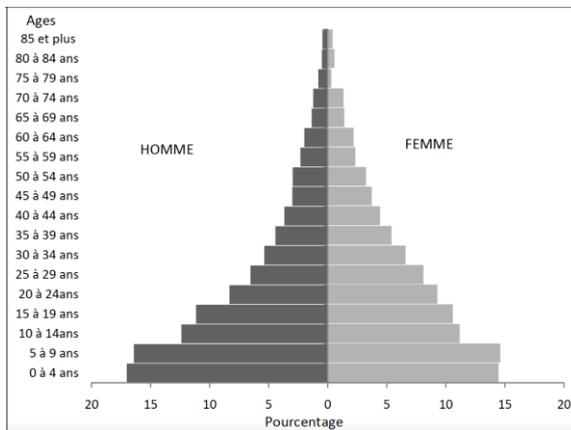
Lors de la mission ASF-CH en novembre-décembre 2019, nous avons été très bien reçus par les agricultrices, les chefs de village, les représentants des associations et des églises, par la population en général. La plupart de ces réunions se déroulaient dans les périmètres ou au centre du village. Nous avons visité les périmètres, partagé leur repas, discuté informellement avec tous les acteurs sur place. Les femmes ont souvent chanté et dansé en notre honneur. Les questions liées à l'enquête ont aussi permis d'engendrer des discussions au sein du groupe et ont créé une dynamique intéressante parmi les agricultrices, les femmes-relais, les techniciens, le superviseur agricole et des collaborateurs de Caritas et de Resecal présents. Que tout le monde en soit vivement remercié.

# PREMIERE PARTIE : Création et organisation des communautés maraîchères

## 1.1) Quelques données statistiques

Avant de développer les différents aspects socio-économiques et culturels dans les périmètres de la filière pomme de terre d'agro-sans-frontière Suisse, nous avons voulu caractériser la situation de la pauvreté au niveau national et régional à l'aide de quelques indicateurs. Les données sont certes un peu anciennes (2011) car elles sont renouvelées tous les 10 ans, mais elles nous donnent cependant une idée de la réalité d'aujourd'hui.<sup>1</sup> Le taux de pauvreté est calculé sur la base de 1,90 dollar/jour en parité de pouvoir d'achat.

Graphique 1 : Pyramide des âges au niveau national (2011)



Source: ESPS-II, ANSD, Dakar, Sénégal

Comme on peut le constater la population sénégalaise est très jeune surtout en ce qui concerne les hommes. Le taux de naissance élevé des ménages contribue grandement à confirmer cette situation.

Tableau 1 : Ménages pauvres selon le niveau d'instruction (2011)

Niveau d'instruction	%	Nombre
Sans instruction	89.6	3'948'527
Primaire	6.9	302'676
Secondaire 1	2.2	96'984
Secondaire 2	1.4	59'836
Supérieur	0	912

Source: ESPS-II, ANSD, Dakar, Sénégal.

<sup>1</sup> République du Sénégal, Ministère de l'économie et des finances, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal, ESPS-II 2011. Rapport définitif, Mai 2013.

En ce qui concerne l'incidence de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage, on constatera que plus le niveau d'instruction est important, plus le taux de pauvreté est bas. Dans la zone qui nous intéresse, étant donné que la plupart des chefs de ménage pratiquent une forme d'agriculture d'autosubsistance, le niveau d'instruction est plutôt faible et donc le taux de pauvreté important.

Tableau 2 : Ménages pauvres selon la région (2011)

Région	ESPS-II -II		
	Incidence de pauvreté	Écart de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Dakar	26,1	5,8	2,1
Ziguinchor	66,8	26,6	13,5
Diourbel	47,8	13,0	5,1
Saint-Louis	39,5	11,8	4,9
Tambacounda	62,5	21,7	9,9
Kaolack	61,7	19,5	8,1
Thiès	41,3	10,5	4,3
Louga	26,8	5,7	2,1
Fatick	67,8	21,7	9,5
Kolda	76,6	35,5	20,8
Matam	45,2	14,1	6,4
Kaffrine	63,8	21,2	10,5
Kédougou	71,3	27,4	14,1
Sédhiou	68,3	23,5	11
Ensemble	46,7	14,5	6,6

Source: ESPS-II, ANSD, Dakar, Sénégal.

Le taux de pauvreté de la région de Kaolack est de 61.7% de la population régionale et donc très important si on le compare au taux moyen de pauvreté au niveau national qui est de 46.7%.

Tableau 3 : Incidence de la pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage (2011)

Situation matrimoniale	%	Nombre
Marié monogame	46.7	2'062'386
Marié polygame	47.5	2'095'477
Célibataire	1.0	43'605
Veufs	4.4	195'966
Divorcés	0.3	14'637
Total	100	4'412'071

Source: ESPS-II, ANSD, Dakar, Sénégal.

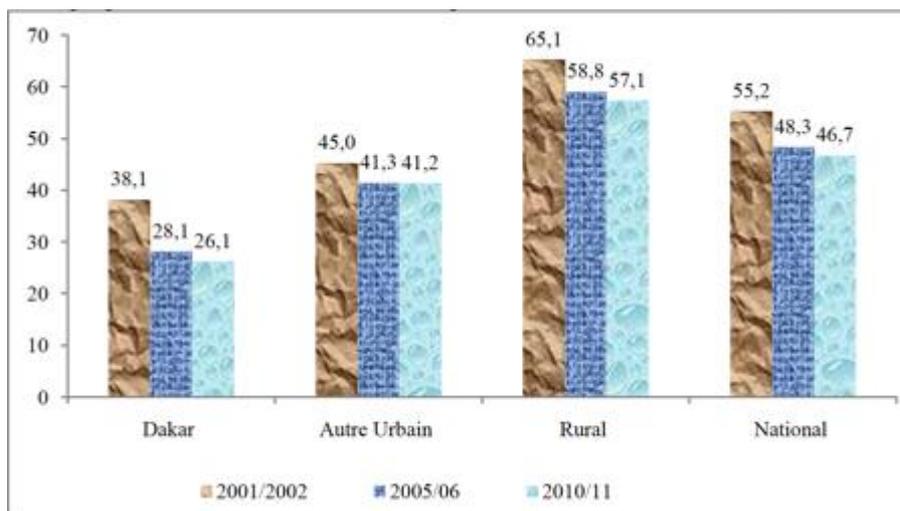
Pour ce qui est du statut matrimonial du chef de ménage, on constatera que chez les polygames, le taux de pauvreté est plus important que chez les ménages monogames.

Tableau 4 : Nombre d'enfants par ménage au Sénégal (2008)<sup>2</sup>

Nombre d'enfants par ménage	Nombre	%
1 – 4	190	23.8
5 – 9	570	71.3
10 – 12	40	5.
Total	800	100.0

Il nous semble aussi important de caractériser les ménages sénégalais par le nombre d'enfants, source de pauvreté si ceux-ci sont nombreux. Comme on pouvait s'y attendre, le nombre moyen d'enfants par ménage est important. En effet, plus de 70% des ménages ont de 5 à 9 enfants. Dans la région qui nous intéresse où la polygamie est très diffuse, le nombre d'enfants par ménage est certainement élevé.

Graphique 2 : Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence, 2001 – 2011



Source: ESPS-II, ANSD, Dakar, Sénégal.

Comme on peut voir sur ce graphique, le taux de pauvreté en milieu rural est bien plus important que celui de la capitale et des autres villes du Sénégal. Cependant celui-ci diminue graduellement entre 2001 et 2011 y compris pour les régions rurales.

<sup>2</sup> Djiby Diouf, La problématique du développement durable au Sénégal : Orientations politiques et obstacles sociologiques. Un exemple sans la région de Kaolack, thèse de doctorat, Westfälischen Wilhelms-Universität, 2008, p. 173

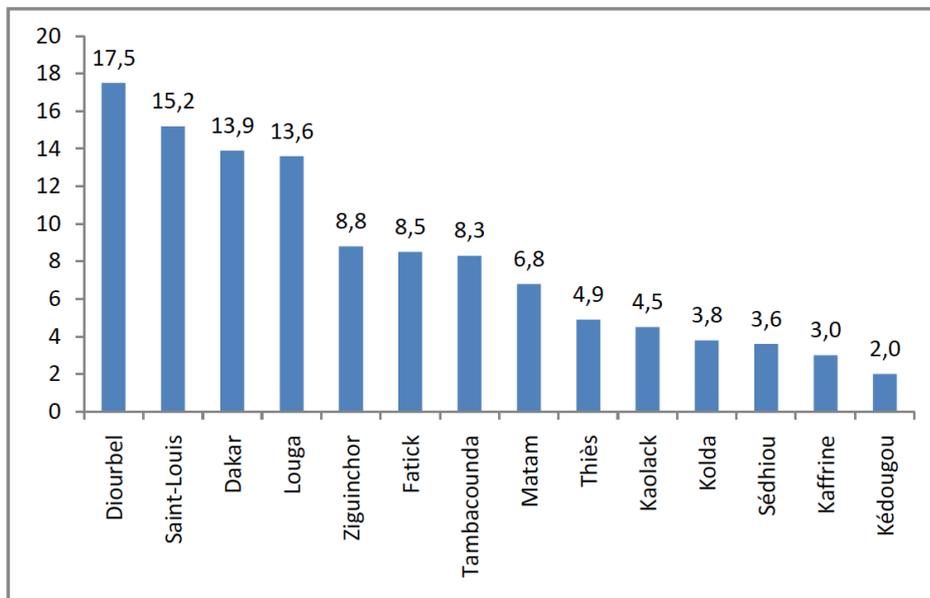
Tableau 5 : Taux d'alphabétisation selon le sexe et la région (2011)

	Alphabétisation générale			Alphabétisation en langue nationale		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Dakar	79,7	58,4	68,6	7,6	5,4	6,5
Ziguinchor	79,0	52,0	65,0	12,6	8,7	10,6
Diourbel	55,4	23,9	35,1	4,4	3,6	3,9
Saint-Louis	63,6	44,5	53,2	10,2	8,4	9,2
Tambacounda	49,5	22,5	35,0	6,0	2,4	4,1
Kaolack	65,3	38,6	50,2	7,0	5,4	6,1
Thiès	67,5	43,0	53,8	3,6	4,2	3,9
Louga	49,6	26,7	36,4	6,3	6,0	6,1
Fatick	56,4	37,1	45,8	4,9	5,2	5,1
Kolda	59,5	29,4	43,7	11,7	5,4	8,4
Matam	41,2	18,7	28,4	6,5	4,3	5,3
Kaffrine	56,5	30,2	42,0	7,9	5,8	6,8
Kédougou	52,4	21,0	35,0	7,1	3,5	5,1
Sédhiou	68,2	29,2	47,3	4,6	3,8	4,2
Sénégal	66,3	40,4	52,1	7,2	5,3	6,2

Source: ESPS-II-2011, ANSD, Sénégal.

Ce tableau nous montre que, toutes régions confondues, le taux d'alphabétisation des femmes est moindre que celui des hommes (40.4% contre 66.3% au niveau national). Pour la région de Kaolack ce taux est encore inférieur à la moyenne nationale (38.6% contre 65.3%).

Graphique 3 : Taux de chômage par région (2011)



Source: ESPS-II, ANSD, Dakar, Sénégal.

Pour terminer, en ce qui concerne le taux de chômage, on peut constater que plus la région est urbaine ou urbanisée et plus ce taux est important. En région rurale, malgré les faibles revenus, l'activité agricole permet aux exploitants le plein emploi. Pour la région de Kaolack le taux de chômage est en effet de 4.5%.

## 1.2) Aspects socio-économiques

Un des problèmes majeurs des régions rurales est l'exode saisonnier des jeunes. Ils quittent le village pour se rendre à Dakar ou dans une autre ville pendant plusieurs mois, puis ils reviennent en juillet – août pour aider pendant la période des grandes cultures (mil, arachides, maïs, ...). Ils partent en ville pour des raisons économiques. A la fin du mois, ils envoient de l'argent pour aider la famille. Nos interlocuteurs sont d'avis que les jeunes ne vont pas partir s'ils peuvent gagner leur vie et celle de leur famille sur place. Lorsque le village est équipé en électricité, en eau et que les voies de communication sont bonnes, le développement économique local est grandement facilité et les activités plus performantes.

Dans le village de Tiarène Babou, on nous a donné l'exemple d'un jeune qui, comme d'autres, a acquis une formation de ferblantier en ville. Il aimerait revenir au village et s'y implanter à condition que les finances le permettent et que l'infrastructure soit disponible. Mais ce n'est pas toujours le cas.

Une responsable de Caritas nous disait que *« l'objectif même de l'organisation est celui de retenir les jeunes sur place mais, un jeune, tu ne peux pas le retenir avec les discours, même si les paroles sont belles, un jeune va chercher ailleurs ce qui est meilleur pour lui »*.

Caritas prévoit justement la mise en place de périmètres maraîchers pour les jeunes qui leur permettront d'avoir un revenu stable de 50'000.- CFA par mois. Pour ce faire, il faudra un accompagnement technique afin qu'ils puissent rester et exercer leur activité d'une manière durable. Quelles sont les stratégies à mettre en place ? L'organisation Caritas pense œuvrer dans ce sens et souhaite que ces jeunes puissent travailler avec les migrants de retour d'Europe, personnes désorientées et vulnérables.

### **Gestion du périmètre et production maraîchère**

Comment faire pour créer un nouveau périmètre ? Il faut d'abord trouver le terrain, définir la surface et seulement ensuite organiser le groupement des femmes. La délibération se fait au niveau de la Mairie par l'entremise du chef du village (représentant du Maire et du Président de la République). Avant d'investir, on veut en effet la garantie que la personne qui donne le terrain ne le revendique pas par la suite. Tant que la terre est exploitée, elle appartient au

groupe. En principe, il s'agit d'un terrain pas cultivé que le propriétaire met à disposition du groupement des femmes.

Pour la création d'un nouveau périmètre dans la zone de Djilor, par exemple, l'aide financière était de 50% et les femmes contribuaient pour le même montant. Il s'agissait d'équiper le terrain avec des clôtures et surtout un accès à l'eau avec la création d'un puits. Afin de puiser l'eau à l'aide d'une pompe, le puits peut être équipé de panneaux solaires. Plusieurs périmètres possèdent déjà ce type d'installation, ce qui est un avantage certain pour rationaliser et réduire la pénibilité des travaux. Chaque jardin coûte environ 10'000.- euros pour son équipement (clôture, adduction d'eau, moyens matériels). D'une surface d'un hectare, il compte environ 30 micro-parcelles pour 30 familles.

Pour compléter l'équipement du périmètre maraîcher, il faut aussi prévoir des arrosoirs et des outils de travail. Il est important de ne pas subventionner la totalité du périmètre : *« Si on te donne tout, tu ne prends pas au sérieux la valeur de la chose mais si tu participes financièrement, tu t'engages d'avantage »* nous disait une agricultrice. Pour la zone de Djilor, la politique actuelle est de ne plus créer de nouveaux périmètres (actuellement une vingtaine) mais de mieux dynamiser l'acquis.

Chaque périmètre possède son règlement intérieur qui définit, entre autres, les questions de l'entretien et de l'amortissement des installations. On met en place un système d'amortissement par rapport au coût du grillage, par exemple, ou celui des arrosoirs et de la pompe solaire si elle existe. Le montant de l'amortissement est divisé par le nombre de femmes. Le règlement prévoit aussi un compte de fonctionnement afin d'assurer les dépenses diverses, l'achat de l'eau, etc.

Comme on verra au chapitre suivant, la production de la pomme de terre ne contribue pas seulement à l'augmentation du revenu du ménage avec la vente entre agricultrices ou sur les marchés locaux quotidien et hebdomadaire, mais elle favorise principalement l'autoconsommation, l'amélioration alimentaire de la famille.

La pomme de terre se vend rapidement étant donné que la conservation ne peut pas dépasser trois mois. Le prix moyen s'élève à 250-300.- CFA par kilogramme à la récolte et peut monter jusqu'à 500.- CFA voire plus.

A noter que le marché national de la pomme de terre est de 85'000 tonnes et que le pays en produit 15'000 ; 70'000 tonnes sont donc importées. De ce fait, il nous semble important d'insister sur le développement de cette culture au niveau régional. Les conditions agricoles, climatiques et environnementales s'y prêtent bien et la demande est importante ; après les céréales, c'est la pomme de terre qui est le deuxième aliment pour la consommation quotidienne.

### **De la transformation du produit à la coopération**

La pomme de terre fait désormais partie de la production locale mais, selon nos interlocuteurs, il faudra prendre en compte la conservation, la commercialisation et aussi la transformation. Pour la transformation, il est important de profiter des installations déjà existantes. Un des buts du projet d'ASF-CH est de favoriser la durabilité du produit par la conservation et la transformation. L'objectif actuel est la mise en valeur et l'amélioration de la production par un bon suivi technique.

Selon notre interlocutrice, le modèle d'ASF-CH est le même que celui de Caritas adopté dans le cadre du projet Resecal III. Les deux projets encouragent les femmes à diversifier leurs activités comme la commercialisation et la transformation. Il s'agira aussi de fédérer plusieurs périmètres maraîchers afin de faciliter l'activité de commercialisation, notamment par le biais d'une éventuelle coopérative. « *Quand il y a surproduction de la tomate, elle risque de pourrir et donc il faut mettre en place une coopérative qui achète et qui met en valeur ce produit par la transformation ou la vente* » nous disait une collaboratrice de Caritas. Dans la zone de Resecal, par exemple, une cinquantaine de périmètres maraîchers produisent de la tomate. « *A un certain moment le marché est saturé de tomates. Pourquoi ne pas mettre en place une coopérative qui pourra acheter toute la production pour la transformer* ». HorizonT3000 et Caritas ont déjà mis en place une unité de transformation à Batamar.

Dans le domaine de la transformation dans la région, nous trouvons entre autres<sup>3</sup> :

- L'unité de la fédération des femmes transformatrices de céréales locales de Sokone : mil en farine et couscous, granulés à base de farine de mil, arachides en pâte d'arachide ;

---

<sup>3</sup> [Des fonds ligériens pour soutenir des projets sénégalais](#), Agriculteurs français et développement international (Afdi), L'actu des territoires, Paysans de la Loire, hebdomadaire d'information générale agricole rurale, Saint-Priest-en-Jarez, 20 décembre 2019.

- Une autre unité de transformation à Sokone : transformation des noix de cajou, huile de baobab, farine de baobab, fabrication de craie ;
- Et la coopérative de Batamar qui s'occupe de la transformation de fruits et légumes : jus de bissap, nectar de bissap, jus de tamarin, granulés à base de farine de Niebé, confitures, coulis de tomates.

En amont de la production, pour l'achat d'intrants par exemple, c'est la coopérative qui se charge d'acheter les semences. Les femmes sont conscientes que la création de ces coopératives faciliterait la continuité de l'activité maraîchère, surtout si demain plus aucun projet ne les soutenait. Il est donc essentiel de trouver des partenaires pour le financement de la mise en place de ces coopératives. *« Il faut espérer qu'agro-sans-frontière Suisse va un jour organiser une coopérative. Pourquoi pas continuer la chaîne de valeur de la pomme de terre ; on est à la production, à la commercialisation et pourquoi pas à la transformation ? »*. Ainsi s'exprimait la collaboratrice de Caritas en charge du suivi pour la zone de Djilor.

agro-sans-frontière Suisse a un projet de transformation de la pomme de terre en couscous en profitant de la structure de séchage de légumes existante à Batamar qui est sous-utilisée. Il s'agirait de faire un premier essai avec la pomme de terre, procéder à une étude de marché, former le personnel, acquérir quelques machines et outils supplémentaires et mettre en marche le processus de transformation.

### **Problèmes de financement**

Grâce au microcrédit, les femmes qui s'occupent de la transformation des produits agricoles ou halieutiques (c'est-à-dire qui viennent de la mer) pouvaient emprunter sur les fonds de Caritas. Mais, au moment du remboursement, les femmes se trouvaient de nouveau dans la situation financière de départ, soit sans les fonds nécessaires pour continuer leur activité. En 2014, Caritas a donc introduit le crédit-épargne qui demande aux femmes, avant le financement, d'amener le 10% de la somme qu'elles doivent recevoir. Cette somme est incluse dans le financement et au moment du remboursement, elles la retrouvent avec l'intérêt produit.

Le financement est supporté par Caritas et en partie avec l'apport des femmes. Au bout de quelques années, l'organisation peut récupérer son fonds et financer d'autres exploitantes. Les femmes qui ont bénéficié de ce financement se retrouvent avec une petite somme qui leur

permet d'investir davantage dans leur exploitation et de constituer un fonds de financement propre au bout de quelques années. Cette forme de crédit-épargne permet d'assurer la pérennisation de l'activité et de toucher plus de personnes.

### **1.3) Aspects socio-culturels**

Dans cette partie, nous nous sommes intéressés, d'une part, au contexte local et, en particulier, aux aspects d'entraide et de solidarité qui caractérisent les communautés maraîchères et, de l'autre, à la place de la femme par rapport au travail de la terre, au sein du ménage et dans la société locale en général.

Selon nos interlocuteurs, la solidarité de groupe et l'entraide concernent principalement les femmes. En premier, le périmètre maraîcher permet de les regrouper ; elles exercent un travail collectif et il y a automatiquement une forme de solidarité qui se met en place. Il existe, par exemple, une caisse collective dans laquelle chacune met ce qu'elle veut et au bout de quelques mois elles récupèrent leur argent. Il s'agit d'une forme d'épargne gérée par le groupe. C'est un exemple parmi d'autres de la validité du périmètre maraîcher et de la dynamique qu'il engendre.

#### **Entraide et solidarité**

Comme on l'a déjà dit, dans les groupements maraîchers, il y a un règlement intérieur qui concerne aussi la production de la pomme de terre et qui définit les droits et les devoirs des membres. L'entraide implique surtout la répartition des produits comme le partage de l'engrais naturel si une femme n'en produit pas assez. On remplace et on accomplit aussi le travail d'une collègue malade. Parfois, il y a des tâches que seul l'homme peut faire. Ainsi, dans chaque périmètre il y a un à deux hommes qui travaillent avec les femmes. S'il y a lieu de réparer des infrastructures dans les périmètres, ils sont les premiers à le faire.

Il y a certainement une division du travail au sein de la famille paysanne mais dans certaines zones il y a peu de différence entre le travail de l'homme et de la femme. Quand les hommes partent aux champs pour les grandes cultures, les femmes les suivent pour les seconder. Depuis qu'elles ont entamé une diversification de leurs activités au niveau de la culture maraîchère elles ont des revenus supérieurs à ceux de l'arachide ou du mil. Et ceci,

notamment, à cause du changement climatique, de la sécheresse en particulier qui affectent les grandes cultures.

Avant l'introduction des périmètres maraîchers, les femmes restaient souvent à la maison mais depuis qu'elles travaillent au sein du groupe elles prennent de plus en plus de responsabilités parce qu'elles contribuent financièrement à la bonne marche du ménage. *« Ce fait implique aussi un changement au niveau des mentalités, avec leur apport financier elles assurent souvent la scolarité, la santé de leurs enfants et contribuent aussi au changement de leur cadre de vie avec l'achat d'un lit, par exemple ou la pose d'un carrelage dans une pièce, ... ».*

### **Vers une émancipation féminine**

Y a-t-il une forme de complémentarité dans le travail entre l'homme et la femme ? Avant, il y avait des activités strictement réservées aux hommes et aux femmes mais, selon notre interlocutrice, *« actuellement les choses changent petit à petit ; les deux à la fois sont impliqués dans la production et la commercialisation des produits ».* Dans le domaine de la production maraîchère c'est plutôt la femme. Aujourd'hui, les décisions sont partagées et concertées avec le mari et il ne s'agit pas seulement d'un changement relatif aux périmètres maraîchers mais aussi à la gestion du ménage en général. Le changement se fait plus en profondeur, lié à l'évolution de la société globale y compris dans le continent africain qu'on pense souvent conservateur et peu enclin à responsabiliser la femme.

Au début, les hommes ne voyaient pas d'un bon œil cette forme « d'émancipation féminine » mais ils se sont finalement rendu compte de l'intérêt financier de l'activité de l'épouse voire des épouses pour les ménages polygames. C'est surtout pour ces derniers que l'activité devenait intéressante étant donné que l'entretien de plusieurs épouses (et de leurs enfants) constitue une lourde tâche. *« Chacune peut finalement se rendre plus autonome, ne pas trop demander au mari et donc contribuer à alléger la charge familiale. Le mari finit par apprécier l'activité de la femme qui permet d'aider dans les dépenses quotidiennes du ménage ».*

Les femmes sont-elles porteuses du changement ? Selon une personne interviewée *« l'évolution est très lente et il y a des choses à améliorer surtout par rapport à leur disponibilité de travailler au sein du groupe et au renforcement de leurs capacités ».* Elles doivent faire leur apprentissage dans la production maraîchère y compris dans la commercialisation des produits.

## Quelles structures de soutien pour les femmes ?

Il y a des organismes comme le groupement de promotion féminine (GPF)<sup>4</sup> qui réalise une série d'activités spécifiques comme la pratique du crédit, l'alphabétisation, la mise en place d'infrastructures collectives, l'exploitation de champs collectifs et de jardins maraîchers. Mais aussi le Groupement d'intérêt économique (GIE)<sup>5</sup> qui permet de mettre en commun certaines activités du groupe afin de développer, améliorer ou accroître les résultats de ceux-ci tout en conservant l'individualité des membres. Ces organismes et d'autres encore contribuent à la promotion et la formation des femmes en matière de gestion ou par rapport à la transformation des produits.

La solidarité entre femmes et les organismes de promotion féminine renforcent la position du groupe et permettent sa cohésion. Il y a beaucoup plus d'organisations féminines que masculines *« ma femme a tous les jeudis des réunions avec un groupe d'enfants handicapés pour parler de leurs problèmes, des solutions à trouver. Elles ont la possibilité de se rencontrer souvent, bien plus que les hommes dans le cadre des partis politiques aussi »* nous racontait un collaborateur de Caritas. Pourrait-on aller plus loin dans l'émancipation de la femme ? L'avis des personnes interviewées va dans ce sens mais on pense qu'il faut privilégier les organisations féminines d'abord et consolider l'existant. *« Que les choses soient bien comprises et que les décisions soient prises de manière démocratique »*.

## Le rôle des associations villageoises

Parmi les nombreuses associations villageoises, le kepar nous semble représentatif de la réalité locale. Il s'agit d'une entité qui chapeaute l'ensemble des associations villageoises. Le chef de village, qui représente le Maire, en fait partie comme les chefs religieux coutumiers, le groupement des femmes, le groupement de jeunes (filles et garçons), le groupement d'hommes, etc. qui constituent ce qu'on appelle un « cadre d'alliance ». Chaque association du village délègue un ou deux représentants au sein du kepar et, dans ce cadre, ils se réunissent pour contribuer au développement du village. Dans ce contexte, le kepar s'occupe, par

<sup>4</sup> Cheikh Badiane, Réseaux et accès à la décision : l'exemple des groupements féminins au Sénégal, Graduate Institute Publications, Université de Genève, 1995, pp. 144-154.

<sup>5</sup> Le portail de l'économie, des finances, de l'action et des comptes publics, Le groupement d'intérêt économique (GIE), une structure pour la coopération économique, Bercy Infos, 07.08.2018

exemple, du nettoyage de l'environnement villageois, du registre des naissances et des décès par le biais du médiateur familial afin de les notifier à la commune et faire ainsi que ces personnes puissent « exister civilement ».

Le kepar met en place une caisse de solidarité et d'aide aux familles qui joue un rôle important. Dans un village, chaque habitant alimente la caisse du kepar avec 100.- CFA à l'exemple de la caisse dite « à trois clefs ». Cet artifice « sécurisé » permet de placer l'argent en toute confiance dans une caisse commune du village.

## **DEUXIEME PARTIE : Gestion des communautés maraîchères : premier bilan, attentes, besoins et perspectives**

La mission de novembre 2019 d'agro-sans-frontière Suisse s'est employée à la formation continue des 11 techniciens de zone, 53 productrices relais et des agricultrices impliquées dans la filière Pommes de terre. Les rencontres dans les jardins avec les femmes ont été enrichissantes, le contrôle de la pré-germination et de la plantation tout à fait satisfaisante.

7.4 tonnes de plants de pommes de terre ont été plantées sur environ 3000 planches de 10 m<sup>2</sup> dans 41 périmètres. En février 2020, nous connaissons le résultat de la récolte qui devrait atteindre environ 70 tonnes.

En matière de formation, ASF-CH a opté pour ce qu'on appelle une « formation en cascade » c'est-à-dire un enseignement qui va des techniciens de zone aux agricultrices en passant par les femmes-relais. Ces dernières sont, en effet, formées afin de transmettre quotidiennement et sur le terrain leur savoir-faire en matière de culture de la pomme de terre. Elles font partie du groupe des agricultrices qui œuvrent dans les périmètres et sont en contact direct avec celles-ci. Pendant notre séjour au Sénégal, elles ont été formées directement sur place par les techniciens de zone, eux-mêmes formés par ASF-CH et le superviseur agricole Caritas.

Notre enquête était destinée aux femmes-relais, d'une part, et aux agricultrices, de l'autre. Précisons encore une fois que les femmes-relais sont elles-mêmes agricultrices ; le questionnaire prévoyait donc des questions concernant leur rôle de formatrices et d'agricultrices.

### **2.1) L'enquête auprès des femmes relais**

Pendant notre séjour, nous avons rencontrés 53 femmes relais dans quatre zones différentes. Ces personnes ont été, d'une part, formées par les techniciens de zone et, de l'autre, ont participé à notre enquête :

- 8 personnes dans la zone Sokone/Toubacouta
- 18 personnes dans la zone Bicole
- 16 personnes dans la zone Djilor
- et 11 personnes dans la zone Secagro

La formation des 53 femmes relais a été effectuée à l'aide de sept fiches traduites en wolof, langue régionale. La première détaillait leur fonction dans les périmètres d'agro-sans-frontière, en tant qu'exemples pour les agricultrices et comme personnes capables de transférer des connaissances techniques. Une autre fonction concernait le suivi et l'accompagnement des femmes durant le processus de la culture, soit de la plantation à la récolte. Rappelons que ces formatrices sont constamment présentes sur le terrain étant agricultrices elles-mêmes. Une quatrième fonction concernait leur rôle de répondantes auprès des techniciens de zone. Elles les contactent en cas d'absence et collaborent avec eux pour la collecte des données.

Les six autres fiches abordent les différents stades de la culture de la pomme de terre, de la préparation du terrain à la conservation en passant par la plantation, le buttage, l'arrosage, la récolte et la conservation.

Pour l'enquête, le questionnaire aux femmes relais était divisé en cinq parties. La première concernait leur motivation à exercer ce rôle et la deuxième se rapportait à la formation reçue de la part du technicien de zone. Ces deux premières parties étaient en relation avec leur activité en tant que formatrices. Les trois parties suivantes concernaient essentiellement leur statut d'agricultrices, notamment leurs relations avec le technicien, les retombées socio-économiques de leur activité et enfin la problématique de la commercialisation des produits maraîchers. Dans le dépouillement du questionnaire, nous avons comptabilisé les réponses des 53 femmes relais interviewées parfois à double ou plus étant donné qu'une question pouvait avoir plusieurs réponses.

Concernant la motivation à exercer le rôle de femme relais, les réponses sont assez équilibrées ; dans les quatre zones concernées, 37 personnes déclarent qu'elles aiment expliquer et aider leurs amies agricultrices ; 30 s'intéressent au travail de la terre dans les périmètres et 29 s'estiment heureuses de jouer un rôle de leader et de mettre en pratique leur connaissances. C'est surtout dans la zone de Bicole que les femmes s'intéressent particulièrement au travail de la terre, tandis que dans celles de Djilor et de Sokone/Toubacouta elles préfèrent mettre en pratique leur rôle de formatrices. On est de l'avis que les techniciens ne peuvent pas « être partout » et que les femmes-relais peuvent facilement les remplacer.

Dans le domaine de la formation théorique, les femmes de trois zones sur quatre estiment qu'elle est bonne (42 réponses positives) et que, pour l'ensemble des zones, les fiches distribuées sont utiles (unanimité des 53 femmes). La formation pratique est aussi jugée bonne par les femmes de Bicole et de Sokone/Toubacouta (26 personnes). Dans les zones de Djilor et Secagro, cette formation n'a pas eu encore lieu lors des interviews. Le suivi du technicien à chaque étape de la production est aussi jugé indispensable par l'ensemble des femmes-relais. Nos interlocutrices estiment que les fiches distribuées, surtout les illustrations, constituent un document de travail utile. Par ailleurs, on souhaite qu'au début du processus, les techniciens soient présents dans les périmètres pour présenter les femmes-relais aux agricultrices et expliquer l'importance de leur fonction.

Pour ce qui est des relations avec le technicien de zone, la totalité des femmes préfèrent le rencontrer dans les périmètres plutôt que le contacter par téléphone. Il est évident que la présence du technicien sur le terrain aide davantage les agricultrices dans l'accomplissement de leurs tâches. Unanimité aussi pour le souhait de le rencontrer plus souvent. On estime aussi important que les techniciens informent les femmes-relais et les agricultrices du jour de leur venue dans le périmètre afin qu'elles soient présentes.

Pour les retombées socio-économiques, nous avons voulu savoir si la vente de la pomme de terre rapporte plus que les autres légumes comme, par exemple, les tomates, oignons, piments ou aubergines sur la même surface. À part dans la zone de Bicole, les femmes de trois autres zones estiment que Oui (35 réponses). On observe, par ailleurs, que la pomme de terre pourrait rapporter plus que les autres légumes si on peut la conserver mais il faut un local adéquat. Encore une fois se pose la question de la conservation du produit qu'ASF-CH envisage de résoudre à terme.

On précise aussi que les autres légumes peuvent rapporter plus étant donné qu'en principe les surfaces cultivées sont plus grandes. Une suggestion intéressante du superviseur agricole de Caritas : afin de savoir quelle production rapporte le plus, il suffit de faire une planche témoin de la même surface pour chaque produit, pommes de terre, tomates, oignons et comparer les résultats au moment de la récolte.

Quant au fait de savoir à quoi sert l'argent de la vente de la pomme de terre, l'ensemble des femmes estiment qu'il sert à payer les frais d'écolage des enfants, les frais de santé (37

personnes) mais aussi l'alimentation et les besoins quotidiens en général. C'est dans la zone de Djilor qu'on opte clairement pour les frais de santé. Dans cette même zone, une partie de l'argent est mis dans la caisse commune pour différents achats collectifs comme les ustensiles de cuisine, les chaises, le grillage qui délimite le périmètre ; il sert aussi comme prêt entre les femmes du groupement avec, bien entendu, l'obligation de payer un intérêt. Bel exemple de solidarité de groupe.

A la question : « quelle part de la récolte attribuez-vous à votre consommation personnelle et à la vente sur le marché ? », 42 femmes estiment que leur consommation personnelle dépasse le 50% de la production totale. Dans la zone de Secagro, on estime, par contre, que la consommation personnelle est inférieure à 50%. À Bicole, la récolte est mise en commun et chaque agricultrice – y compris celles qui ne font pas partie des périmètres cultivés en pomme de terre – s'exprime sur la quantité désirée avant la mise en vente sur les marchés et, à Djilor, la pomme de terre est gardée surtout pour les fêtes. Dans cette zone, les ventes se font principalement entre agricultrices et chacune met l'argent de la quantité désirée pour sa consommation dans la Caisse du groupement. Encore une fois, la zone de Djilor se distingue par une forme de coopération et de solidarité entre les agricultrices.

Pour terminer ce chapitre, nous avons voulu savoir comment les pommes de terre non consommées dans le ménage étaient commercialisées. À part la vente sur le marché local hebdomadaire (Louma), le marché quotidien et aux voisins, 24 femmes souhaiteraient être aidées dans le domaine de la commercialisation par le superviseur et les techniciens pour anticiper et préparer l'écoulement des produits. En lien avec la commercialisation, elles apprécieraient également de recevoir de l'aide pour la conservation de la pomme de terre. Dans la zone de Secagro, le groupement des femmes se met d'accord sur le prix de vente, notamment 600 CFA/Kg pour la vente entre les membres et même 800 CFA/Kg pour la vente sur le marché. La production est surtout vendue en Gambie où la demande est forte.

## **2.2) L'enquête auprès des agricultrices**

Notre enquête auprès des agricultrices allait de pair avec la formation dispensée par les techniciens et les femmes-relais dans les périmètres. Après la séance de formation et, à l'aide du superviseur agricole de Caritas qui traduisait les questions en wolof, nous avons entamé l'enquête face à chaque groupe d'agricultrices. Comme pour les femmes relais les réponses

étaient collectives, soit exprimées par tout le groupe à l'unanimité, soit par une partie de nos interlocutrices.

Les séances de formation et l'enquête ont impliqué 140 agricultrices dans les zones et périmètres suivants :

Zone de Sokone/Toubacouta :

- Périmètre de Keur Moussa Seny : 35 personnes
- Périmètre de Keur Ndiako : 25 personnes
- Périmètre de Pakala Santhie : 18 personnes
- Périmètre de Keur Modou Sala : 14 personnes

Zone de Djilor :

- Périmètre de Diagane : 24 personnes
- Périmètre de Lambaye : 10 personnes

Zone de Secagro :

- Périmètre de Passy Ngayène : 14 personnes

Le questionnaire était divisé en six parties et, à part les questions spécifiques sur la formation, il ne différencie pas beaucoup de celui des femmes-relais. On y trouve, en effet, une question sur la motivation de travailler dans les périmètres maraîchers, une deuxième sur la formation continue et une troisième sur les relations avec le technicien de zone. Les questions suivantes traitent des différentes opérations culturales dans les périmètres, les retombées socio-économiques de l'activité maraîchère et, enfin, la commercialisation des produits.

En ce qui concerne la motivation de travailler dans les périmètres, l'ensemble des agricultrices estime à la fois que c'est financièrement intéressant et que l'activité procure des ressources alimentaires pour la famille. Un peu plus de la moitié de nos interlocutrices sont aussi de l'avis que ce travail contribue à favoriser l'entraide et la solidarité entre elles. Les agricultrices de Djilor soulignent l'importance de l'entraide pour la production mais aussi l'aspect financier. A Secagro, on souligne le fait que ce travail favorise le développement du village dans son ensemble et la bonne entente entre les cultivatrices tandis que, dans la zone de Sokone/Toubacota, on apprécie encore une fois l'aspect financier, l'entraide entre les femmes à l'exemple de la « caisse à trois clés » (voir p.14). On cite aussi l'avantage d'avoir des légumes en toute saison qui permet de compenser le déficit alimentaire céréalier.

Dans le domaine de la formation continue, les agricultrices s'expriment à l'unanimité pour le besoin de cette formation à chaque étape de la production. Unanimité aussi en ce qui concerne les contacts avec le technicien de zone ; en effet, les agricultrices souhaitent le rencontrer plus souvent et directement dans les périmètres, chaque semaine si possible, voire au moins tous les 15 jours.

Avant l'institution des femmes-relais, les Présidentes du groupement étaient responsables des opérations culturelles. On a voulu savoir quelles relations entretiennent ces dernières avec les actuelles responsables de la formation. « A première vue, il n'y a pas de conflits entre elles » nous disait une agricultrice ; « elles n'ont pas les mêmes compétences ». La Présidente du groupement joue malgré tout une fonction importante, comme dans le périmètre de Passy Ngayène où elle a encore un certain rôle décisionnel.

Pour ce qui est des retombées socio-économiques de l'activité, plus de la moitié des agricultrices de la zone de Sokone/Toubacouta estime que la vente de la pomme de terre rapporte davantage que celle des autres légumes et que l'argent de la vente sert principalement à couvrir les besoins de santé mais surtout l'écolage des enfants, voire les frais des funérailles. La consommation personnelle du produit concerne grosso modo la moitié de la production, parfois un peu moins. Précisons que les femmes prennent sur leur réserve personnelle une certaine quantité de pommes de terre pour les offrir à leur famille proche.

Pour avoir plus de chance d'écouler le produit à bon prix, on essaie d'être sur le marché le plus tôt possible ; si ce n'est pas le cas, il serait judicieux de conserver la production pour la vendre en fin saison. Mais on se heurte au manque actuel de locaux de stockage du produit dont la conservation ne peut pas dépasser les trois mois. La vente des pommes de terre qui ne sont pas consommées dans les ménages se fait principalement sur les marchés locaux et, dans une moindre mesure, via les commerçants et acheteurs locaux. Comme pour les femmes-relais, les agricultrices aimeraient être aidées par les techniciens de zone et le superviseur agricole pour anticiper et préparer la vente sur les marchés locaux.

A Sokone/Toubacouta, la vente a lieu dans les villages surtout à l'occasion des fêtes religieuses, le ramadan en particulier ; les agricultrices se concertent pour fixer le prix de vente qui peut atteindre les 500 CFA/ Kg. On estime qu'il n'y a aucun problème pour l'écoulement du produit. Dans le périmètre de Lambaye, les agricultrices se sont posées la

question de l'écoulement de leur première récolte de février 2020 estimée à environ 1,2 tonnes et, notamment, quelle quantité sera destinée à l'autoconsommation, à la vente et comment procéder pour conserver le produit.

## CONCLUSIONS

L'enquête menée auprès des femmes dans les périmètres maraîchers soutenus par agro-sans-frontière Suisse nous a principalement montré l'étroite interaction entre la dimension socio-économique et la dimension socio-culturelle du statut de la femme agricultrice faisant partie d'un groupement maraîcher. L'hypothèse que la femme trouve un « espace de liberté », qu'elle se « libère » grâce à son engagement professionnel est aussi amplement vérifiée par d'autres études <sup>6</sup>. Cet excellent article montre des femmes appartenant à des groupements décidées à prendre en main l'avenir de leur famille et souligne le grand contraste entre, d'une part, « le profil bas qu'elles adoptent dans les prises de décision politiques et, d'autre part, le dynamisme dont elles font preuve dans ces groupes ». L'étude souligne aussi le fait que les femmes prennent sur elles le surcroît de travail et ne remettent pas en question les rapports de genre au sein de la famille et que « la division du travail n'est pas consciemment et volontairement rediscutée ». L'avis de nos interlocutrices va dans ce sens ; la femme s'engage au sein du groupement et gagne en autonomie non seulement économique mais aussi sociale.

C'est dans cette perspective que les groupements des femmes peuvent apparaître comme des espaces de liberté ; « elles aménagent ces espaces en marge des carcans familial et communautaire ». L'étude en question constate aussi que ces groupements leur permettent de développer un réseau de solidarité en dehors des liens de parenté. Comme nous l'avons constaté par nos interviews, Joëlle Piraux souligne aussi le fait que les hommes ne s'opposent pas nécessairement aux activités économiques des femmes dans lesquelles ils voient une contribution essentielle à l'économie familiale.

Outre ces considérations d'ordre culturel et social, notre enquête a aussi mis l'accent sur l'organisation et la gestion des périmètres maraîchers. Dans ces domaines aussi et avec l'aide des femmes-relais et des techniciens de zone, les agricultrices coopèrent pleinement. Elles pratiquent souvent l'entraide et la solidarité du groupe dans différents domaines comme pour la participation à l'amortissement des installations du périmètre, la répartition des produits de traitement, le remplacement d'une collègue malade, l'octroi du crédit et la création de caisses de solidarité.

---

<sup>6</sup> PIRAUX, Joëlle, « Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plates-formes pour le changement ? » Bulletin de l'Association Euro-Africaine pour l'Anthropologie du Changement Social et du Développement (APAD), no 20, 2000.

Pendant nos séances de formation et d'enquête, les femmes-relais et les agricultrices ont participé amplement en posant de nombreuses questions et en apportant des précisions bienvenues. Elles ont pu exprimer leur degré de satisfaction, leurs attentes, besoins et perspectives par rapport à leur activité, au fonctionnement du groupe et à la gestion des périmètres maraîchers.

La satisfaction est surtout liée à l'aspect financier de l'activité qui leur permet d'avoir un « plus » pour le ménage surtout en termes de frais de santé et de scolarité mais aussi pour leurs besoins personnels sans être dépendante du bon vouloir de leur mari. La mise à disposition d'une partie du produit pour le ménage et la famille au sens large constitue aussi un motif de satisfaction. Satisfaction aussi par rapport à la formation reçue de la part des techniciens et des femmes-relais. Ces dernières se déclarent entièrement satisfaites de la formation dispensée par le team d'agro-sans-frontière Suisse, le superviseur agricole de Caritas et les techniciens de zone, en particulier du contenu des fiches distribuées pendant les séances. Sans oublier la formation pratique sur le terrain.

Les besoins et les attentes concernent, en particulier, la vente et la transformation du produit. Afin de pouvoir retarder la mise sur le marché de la pomme de terre au meilleur prix, ou de pouvoir la consommer au sein du ménage sur plusieurs mois, il est indispensable de trouver un moyen de la conserver avec des locaux traditionnels non réfrigérés par zone, par exemple. Mais l'investissement est important. Même raisonnement pour la transformation du produit : une installation de broyage et de séchage pour la production de couscous de pomme de terre (produit sec) pourrait résoudre le problème de la conservation et offrir une plus-value au produit. Un des projets d'agro-sans-frontière Suisse au Sénégal est justement lié au développement du processus de transformation de la pomme de terre dans l'unité de Batamar (zone de Sokone/Toubacouta).

Cette nouvelle filière de la pomme de terre pourrait être valorisée par la création de coopératives. Celles-ci s'occuperaient de la mise en valeur du produit mais aussi de l'achat des intrants (semences, engrais, outils). Ainsi, la boucle serait bouclée : production, vente et transformation par une coopérative dont les agricultrices seraient associées à part entière.

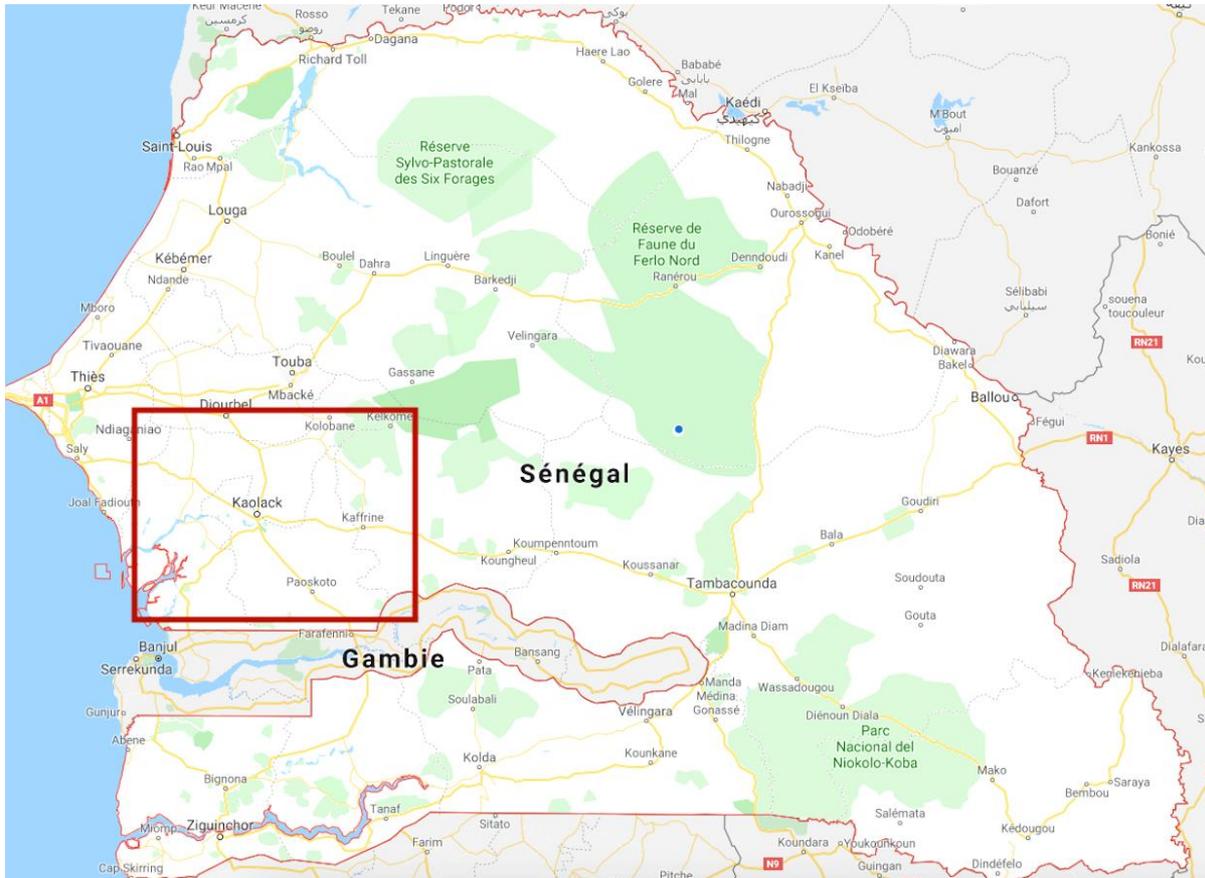
Janvier 2020

## BIBLIOGRAPHIE

- AGRICULTEURS FRANÇAIS ET DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (Afdi), « Des fonds ligériens pour soutenir des projets sénégalais » *L'actu des territoires*, Paysans de la Loire, hebdomadaire d'information générale agricole rurale, Saint-Priest-en-Jarez, 20 décembre 2019.
- BADIANE, Cheikh, *Femmes en autopromotion au Sénégal : études des groupements de promotion féminine en milieu rural dans la région de Louga*, Genève, Institut universitaire d'études du développement (IUED), 1993.
- BADIANE Cheikh, « Réseaux et accès à la décision : l'exemple des groupements féminins au Sénégal », Graduate Institute Publications, Université de Genève, 1995, pp. 144-154.
- DJIBI Diouf, *La problématique du développement durable au Sénégal : Orientations politiques et obstacles sociologiques. Un exemple dans la région de Kaolack*, thèse de doctorat, Westfälischen Wilhelms-Universität, 2008, p. 173.
- DROY, Isabelle, *Femmes et développement rural*, Paris, éditions Karthala, 1990.
- LARDOUX, Solène et VAN DE WALLE, Etienne, « Polygamie et fécondité en milieu rural sénégalais », revue « Population », vol. 58(6), 2003, pp. 807-835.
- LE PORTAIL DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS, « Le groupement d'intérêt économique (GIE), une structure pour la coopération économique », Bercy Infos, 07.08.2018
- RAMOS, Angeles, « L'Afrique noire en voix de femme : le féminisme précurseur d'Aoua Kéita et Mariama Bâ » *Annales de Filologie Française*, 2017, Vol.25, pp. 207-226.
- RISS, Marie-Denise, *Femmes africaines en milieu rural : les Sénégalaises de Sine Saloum*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- PIRAUX, Joëlle, « Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plates-formes pour le changement ? » *Bulletin de l'Association Euro-Africaine pour l'Anthropologie du Changement Social et du Développement (APAD)*, no 20, 2000.
- REPUBLIQUE DU SENEGAL, Ministère de l'économie et des finances, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal, ESPS-II 2011. Rapport définitif, Mai 2013.
- SAVANE Marie-Angélique, *Les projets pour les femmes en milieu rural au Sénégal*, Genève, Bureau international du travail (BIT), 1893.

# ANNEXES

## La région de Kaolack



Source : Google Maps



Keur Saloum Diané et Keur Lahine Fatim : Villages et jardins maraichers  
(Source : [Keur Saloum Diane - Google Maps](#) / [Keur Lahine Fatim - Google Maps](#))

Le vieux sage sénégalais. Marché artisanal de Joal-Fadiouth



Le groupe de femmes-relais après leur formation



Pendant l'enquête auprès des agricultrices



Dans les périmètres



## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p. 2
<b>Première partie</b> : Création et organisation des communautés maraîchères	p. 3
1.1) Quelques données statistiques	p. 3
1.2) Aspects socio-économiques	p. 7
Gestion du périmètre et production maraîchère	p. 7
De la transformation du produit à la coopération	p. 9
Problèmes de financement	p. 10
1.3) Aspects socio-culturels	p. 11
Entraide et solidarité	p. 11
Vers une émancipation féminine	p. 12
Quelles structures de soutien pour les femmes ?	p. 13
Le rôle des associations villageoises	p. 13
<b>Deuxième partie</b> : Gestion des communautés maraîchères : premier bilan, attentes, besoins et perspectives	p. 15
2.1) L'enquête auprès des femmes-relais	p. 15
2.2) L'enquête auprès des agricultrices	p. 18
CONCLUSIONS	p. 22
BIBLIOGRAPHIE	p. 24
ANNEXES	p. 25